

désert, l'apparence d'armées en marche. A considérer, de Figuiç, la question marocaine, on risque de n'en apercevoir que les aspects extérieurs et secondaires et d'en méconnaître l'importance intrinsèque.

Replacer, dans la série des problèmes qui intéressent l'avenir de la puissance française dans l'Afrique du Nord, la question de Figuiç à son rang, montrer qu'on ne saurait ni l'étudier, ni surtout la résoudre isolément et qu'il faut l'envisager comme dépendante d'intérêts plus essentiels, c'est le second objet que nous nous proposerons.

I

De cette nécessité primordiale de ne pas isoler arbitrairement la question de Figuiç et de ne la considérer qu'en fonction de nos intérêts au Maroc, sont sorties, en définitive, les difficultés dont la succession, depuis plus d'un demi-siècle, forme toute l'histoire des marches algéro-marocaines. On sait comment le gouvernement français et ses représentants à Tanger se sont trouvés, dès l'origine, en présence d'un texte, le traité de Lalla-Marnia, qui reconnaissait Figuiç comme une oasis marocaine. Peut-être aurions-nous pu, à l'époque où nos colonnes prirent contact avec les ksour du sud et avec les tribus qui nomadisent dans la zone frontière, déclarer nul et non avenu un acte qui était entaché d'un vice originel parce qu'il y avait eu, de la part des Marocains, mauvaise foi, dol et